



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre
de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg

Luxembourg, le 2 février 2021

Personne en charge du dossier :

Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.298 - 155 / sp

Doc. parl. 7652

Objet : Projet de loi modifiant :

- 1° la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés
- 2° la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis complémentaire du Conseil d'État portant sur les amendements parlementaires du 22 janvier 2021 relatifs au projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

John Dann
Directeur